

Article 22 du Règlement

Toutes les nobles qualités qui font la renommée du commissaire lui seront utiles pour assumer correctement ses responsabilités. Il lui faudra être tout particulièrement prudent et s'assurer que les documents provenant d'archives soviétiques sont authentiques et que les témoins témoignent en toute liberté. Le commissaire a beau rendre justice à cet égard, son mandat demeure qualifié de partial. Au moment où il est essentiel que justice soit faite en matière de crimes de guerre, les Canadiens d'origine ukrainienne s'estiment injustement l'objet d'une attaque de «mulroneysisme».

* * *

LES AÉROPORTS

LES SOMMES DÉPENSÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR
L'AÉROPORT DE VERNON (C.-B.)

M. Vince Dantzer (Okanagan-Nord): Monsieur le Président, les propos que le député de Papineau (M. Ouellet) a tenus la semaine dernière à la Chambre montrent qu'il était fort mal renseigné en ce qui concerne un certain aéroport de la circonscription d'Okanagan-Nord. Dernièrement, par l'entremise du ministre des Transports (M. Mazankowski) le gouvernement a consenti une subvention de plus de \$400,000 en vue de réaligner la piste en question et d'apporter certaines autres modifications qui s'imposaient. Les citoyens de Vernon et du district régional d'Okanagan-Nord étaient fortement en faveur de ces travaux qui ont néanmoins suscité quelque opposition car, évidemment, il déplaît à bien des gens de vivre à proximité d'un aéroport. Or, ce dernier est là pour rester. Vernon et les districts environnants en ont absolument besoin puisqu'il permet à cette région d'envisager une expansion industrielle.

Vous n'ignorez pas, monsieur le Président, que Vernon attire aussi le tourisme et que ce secteur constitue sans doute l'un de nos principaux facteurs économiques. Je signale aux députés et à l'ensemble des Canadiens que le gouvernement a fait preuve de sagesse en engageant ces dépenses de plus de \$400,000 et je le félicite d'avoir satisfait ainsi un besoin essentiel.

* * *

L'INDUSTRIE

LA FABRICATION DE CHAUSSURES—ON DEMANDE QUE LE
GOUVERNEMENT PRENNE UN ENGAGEMENT À LONG TERME

M. John Reimer (Kitchener): Monsieur le Président, le secteur de la chaussure contribue de façon notable au bien-être socio-économique de bien des habitants de Kitchener. Pour être plus précis, les fabricants de chaussures de la région de Kitchener-Waterloo-Guelph-Cambridge emploient quelque 4,500 personnes ayant un salaire moyen de \$14,000, ce qui représente un total annuel de 63 millions de dollars. Ces chiffres ne comprennent pas les centaines de personnes employés dans des secteurs connexes comme celui des fournisseurs ou de la vente.

Je prie le gouvernement de bien vouloir adopter et poursuivre une politique constituant un engagement à long terme en

faveur de l'industrie de la chaussure, de sorte qu'elle puisse reprendre et conserver au moins 50 p. 100 du marché canadien.

Il est certain que la concurrence est une bonne chose, mais elle doit être juste. Une politique garantissant 50 p. 100 du marché permettrait de préserver les emplois actuels, de moderniser les installations, d'améliorer la productivité et de créer quelque 6,000 emplois dans l'ensemble du pays. C'est pour ces raisons que je demande au gouvernement de protéger le secteur de la chaussure en adoptant une politique qui lui garantisse 50 p. 100 du marché canadien.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

L'IMPORTANCE DE RECONDUIRE LES CONTINGEMENTS

M. Alain Tardif (Richmond-Wolfe): Monsieur le Président, encore une fois je voudrais revenir sur un sujet très important: celui de l'industrie de la chaussure.

Les contingentements actuels sont sur le point de prendre fin et ce, plus précisément, à la fin du mois de novembre et, dans le moment, on commence à en sentir les effets catastrophiques. J'ai en main un document se rapportant au fait que Chaussures St-Georges ferme ses portes après avoir embauché plus de 150 personnes.

Monsieur le Président, il m'apparaît donc impératif et extrêmement urgent que l'on reconduise les quotas pour cinq ans avec 50 p. 100 du marché. Le seul argument favorable à la non-reconduction des quotas, c'est l'aspect des consommateurs et, à mon avis, ce sont là des arguments très mal fondés puisque l'intérêt du consommateur réside dans la reconduction des quotas, et ce, à plusieurs points de vue.

Je demande donc au premier ministre (M. Mulroney) de concrétiser sa promesse très claire et très nette de protéger le secteur de la chaussure, et vous avez là l'occasion de faire oublier une partie importante de vos déboires.

* * *

[Traduction]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LES ALLOCATIONS FAMILIALES—ON DEMANDE D'ACCROÎTRE
LES PRESTATIONS

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, hier nous avons été témoins de trois faits dignes de mention. D'abord la faillite de la Norbanque. Ensuite, le gouvernement a suspendu l'étude du projet de loi C-70, première étape de son plan de réduction du déficit aux dépens des familles canadiennes. Enfin, les dernières données publiées par Statistique Canada révèlent que le revenu réel des familles diminue et que la pauvreté s'accroît.